

JUMELAGE DAX-LOGROÑO 2023



Modalités de participation

Dates 2023 : Les échanges se déroulent pendant deux semaines consécutives :

- Du 01 au 08 avril 2023 : séjour des espagnols à Dax
- Du 08 au 15 avril 2023 : séjour des français à Logroño

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- 1 - être en classe de quatrième, troisième, seconde ou première
- 2 - être âgé de 14 ans à 17 ans (enfants nés de 2009 à 2006)
- 3 - suivre des cours d'espagnol dans son établissement
- 4 - ne pas avoir participé à plus d'un échange

CONDITIONS FINANCIÈRES

Les candidats retenus devront s'acquitter de la participation financière suivante :

- 50€ pour un enfant résidant à Dax
- 87€ pour un enfant résidant dans l'agglomération du Grand Dax*.
- 100€ pour un enfant résidant hors de l'agglomération du Grand Dax.
- 25€ supplémentaires pour le 2^{ème} enfant d'une famille résidant à Dax*.
- 45€ supplémentaires pour le 2^{ème} enfant d'une famille résidant dans l'agglomération du Grand Dax*.
- 50€ supplémentaires pour le 2^{ème} enfant d'une famille résidant hors de l'agglomération du Grand Dax .

CONDITIONS D'ANNULATION

Les cas d'annulation des inscriptions et de remboursement sont les suivants :

- la maladie grave et l'accident corporel grave avec hospitalisation du titulaire de l'inscription sur présentation d'un certificat médical
- le décès du titulaire de l'inscription
- le décès d'un membre de la famille proche du titulaire de l'inscription
- la convocation à caractère impératif d'un parent par une administration
- un déménagement hors département.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

ATTENTION

- le nombre de places disponibles n'est pas défini mais sera limité
- la Ville de Dax se réserve le droit de choisir les candidats.

**domiciliation à minima de l'un des deux parents sur le territoire concerné.*

Service jumelage

Mairie de Dax, rue St Pierre – 40100 DAX
Tél. : 05.58.56.31.80 - Courriel : jumelage@dax.fr

dax.fr

